

Renforcer l'égalité des genres et
l'inclusivité dans le système national
de la Science, de la Technologie et de
l'Innovation



PROFIL PAYS: **LE SÉNÉGAL**



Genre & Inclusion

UN PROJET DE L'INITIATIVE DES ORGANISMES
SUBVENTIONNAIRES DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE



Renforcer l'égalité des genres et
l'inclusivité dans le système national
de la Science, de la Technologie et de
l'Innovation:

PROFIL PAYS: **LE SÉNÉGAL**

Renforcer l'égalité des genres et l'inclusivité dans les sciences, la technologie et l'innovation (STI) met en évidence les facteurs contextuels qui alimentent les disparités de genre et d'inclusivité dans les STI au Sénégal, ainsi que les options et les stratégies pour combler les écarts dans certains domaines d'impact de la politique de l'UNESCO en matière de STEM et de promotion de l'égalité des sexes (SAGA).

Ces domaines d'impact sont les normes sociales et les stéréotypes, l'éducation (primaire, secondaire et supérieure), le contexte d'évolution professionnelle, le contenu et la pratique de la recherche, les politiques, l'entrepreneuriat et l'innovation.

Ce profil synthétise des données importantes pour les agences de financement, les chercheurs, les décideurs politiques et les autres acteurs qui font progresser l'égalité des genres et l'inclusivité dans les STI aux niveaux national, régional et international.

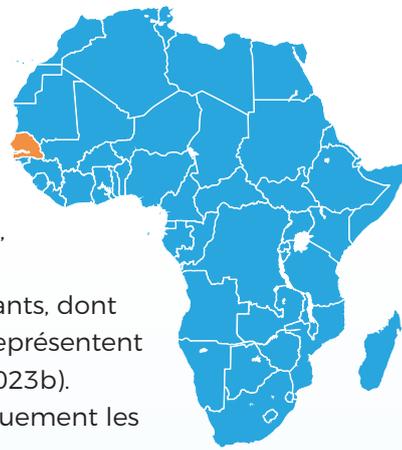
Remerciements

Ce profil pays fait partie d'une série couvrant 15 pays africains participant à l'Initiative des Conseils Subventionnaires de la recherche scientifique (Science Granting Councils Initiative, SGCI). Elle a été produite dans le cadre du projet SGCI sur le genre et l'inclusivité, dirigé par le Human Sciences Research Council (HSRC) d'Afrique du Sud en partenariat avec Gender at Work, Jive Media Africa et le Council for the Development of Social Science Research in Africa (CODESRIA). Le SGCI est une initiative financée par plusieurs bailleurs de fonds visant à soutenir le développement de la recherche et des politiques basées sur des données probantes qui contribuent au développement socio-économique. Elle implique la participation des Conseils Subventionnaires de la Recherche Scientifique (SGC) du Botswana, du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, de l'Éthiopie, du Ghana, du Kenya, du Malawi, du Mozambique, de la Namibie, du Rwanda, du Sénégal, de la Tanzanie, de l'Ouganda, de la Zambie et du Zimbabwe.

Citation suggérée

Lynch I., Middleton, L., Essop, R., Fluks, L., Isaacs, N., Agugua, A., Djoukouo, F., Kuetche, I., & Van Rooyen, H. (2023). *Renforcer l'égalité des genres et l'inclusivité dans le système national de la Science, de la Technologie et de l'Innovation: Profil pays: Sénégal*. Le Cap, Afrique du Sud: HSRC.

Aperçu du pays



Le Sénégal est un pays francophone d'Afrique de l'Ouest et partage des frontières avec la Gambie, la Guinée, la Guinée-Bissau, le Mali et la Mauritanie.

Le pays compte une population de plus de 16 millions d'habitants, dont 49% vivent en milieu urbain et 51% en milieu rural. Les femmes représentent 50,8% de la population totale et les hommes 49% (World Bank, 2023b).

Le Sénégal est considéré comme l'une des démocraties politiquement les plus stables en Afrique (World Bank, 2023b).

Malgré des réductions substantielles de la pauvreté au cours de la dernière décennie, environ 36% de la population vit dans la pauvreté, avec des inégalités marquées entre les zones rurales et urbaines (World Bank, 2023a).

Le Sénégal ne progresse pas de manière satisfaisante vers la réalisation de la plupart de ses objectifs de développement durable (ODD), certains indicateurs stagnent voire régressent (UN Women, s.d.; Sachs et al., 2022).

- Des défis importants persistent dans l'éradication de la pauvreté et de la faim (ODD 1 et 2), pour atteindre de meilleures conditions de santé et de bien-être (ODD 3) et pour parvenir à l'accès à l'eau potable et à l'assainissement (ODD 6).
- Les progrès réalisés dans le domaine de l'éducation de qualité (ODD 4) sont en diminution.
- D'importants défis persistent pour parvenir à une énergie propre et abordable (ODD 7), à un travail décent et à une croissance économique (ODD 8), à une industrie, une innovation et une infrastructure durables (ODD 9), pour réduire les inégalités (ODD 10), pour des villes et des communautés durables (ODD 11), pour la vie sous l'eau (ODD 14) et pour la vie sur terre (ODD 15).
- D'importants défis persistent pour parvenir à la paix, à la justice et à des institutions efficaces (ODD 16) et pour établir des partenariats en vue d'atteindre les objectifs (ODD 17).
- De grands défis subsistent pour parvenir à l'égalité des genres (ODD 5), les progrès ayant stagné. De plus, seuls 45,9% des indicateurs sont disponibles pour le suivi des ODD au Sénégal d'un point de vue de l'égalité des genres, en particulier le travail domestique et de soin non rémunéré, ainsi que des indicateurs clés du marché du travail tels que l'écart salarial entre les genres et les compétences en technologie de l'information et de la communication. Comblers ces lacunes de données liées au genre est essentiel pour atteindre les engagements du Sénégal en matière d'ODD liés au genre.

Les disparités de genre et d'inclusivité ont un impact négatif sur le potentiel humain du Sénégal en matière de développement socio-économique

- Les inégalités de genre au Sénégal sont associées à des lois, à des normes culturelles et à des pratiques qui entravent l'accès des femmes et des filles aux opportunités, aux ressources et au pouvoir. Les facteurs structurels de l'inégalité de genre, tels que les rôles de genre inégaux et les relations de pouvoir entre les hommes et les femmes, persistent dans toutes les institutions sociales, entraînant ainsi de multiples formes de discrimination à l'encontre des filles et des femmes. (Alpin-Lardiés et al., 2019).
- Le pays a connu des progrès significatifs dans la participation politique des femmes – enregistrant la plus forte proportion de femmes au parlement en Afrique de l'Ouest, bien que la représentation équitable dans les organes de prise de décision n'ait pas encore été pleinement mise en place au niveau national et local (CEDAW, 2019).
- Un travail considérable reste à faire pour parvenir à la pleine égalité entre les sexes. Le pays a régressé dans la réduction des disparités de genre et des pratiques discriminatoires dans les institutions sociales essentielles dont la famille, les libertés civiles, l'autonomie reproductive et l'accès aux ressources productives et financières entre 2019 et 2023 (Tableau 1, Indice SIG). La discrimination au sein de l'institution familiale demeure élevée. Le fardeau inégal du travail domestique et des soins non rémunérés pour les femmes nuit à leur autonomisation économique (UNDP, 2021).
- Les écarts de genre dans l'emploi et les salaires demeurent importants en partie parce que les femmes sont plus susceptibles d'être employées dans le secteur informel et l'agriculture, notamment dans l'agriculture vivrière de faible valeur. Les femmes constituent la majorité de la main-d'œuvre agricole, mais sont économiquement marginalisées en raison des obstacles d'accès à la propriété foncière, au financement, aux services de production et de vulgarisation, ainsi qu'aux marchés (IsDB, 2019).
- Les femmes au Sénégal font face à des obstacles liés à la pleine réalisation de leur santé sexuelle et reproductive et leurs droits, notamment les besoins non satisfaits en matière de contraception, les taux élevés de mutilations génitales féminines et de violence basée sur le genre (Sougou et al., 2020 ; UNICEF, 2021).
- Les facteurs structurels d'inégalité de genre entraînent des disparités entre les sexes au Sénégal, telles qu'observées sur plusieurs indices de développement socio-économique (Tableau 1). Cependant, ces indicateurs n'incluent pas les données sur les identités et expériences intersectionnelles des femmes et des filles, comme la ruralité ou le handicap, ce qui limite la compréhension nuancée des inégalités de genre et d'autres inégalités dans le pays.

TABLEAU 1: Principaux indicateurs de genre pour le Sénégal

Indice de développement humain (IDH) (PNUD, 2021)	
<p>Cet indice mesure la réalisation moyenne du développement humain dans trois dimensions: une vie longue et en bonne santé (santé), la connaissance (éducation) et un niveau de vie décent (maîtrise des ressources économiques). Plus la valeur se rapproche de 1, plus le niveau de développement humain du pays est élevé.</p>	<p>Le Sénégal avait une valeur de l'IDH de 0,551 en 2021, se classant à la 170e place sur 191 pays et territoires.</p>
Indice d'inégalité entre les sexes (IIS) (PNUD, 2021)	
<p>Cet indice met en évidence les coûts en termes de développement humain des disparités entre les sexes dans trois domaines: la santé reproductive (taux de mortalité maternelle et taux de naissances d'adolescentes), l'autonomisation (population ayant au moins une éducation secondaire ; part des sièges au parlement) et le marché du travail (taux de participation à la force de travail). Plus le score se rapproche de 1, plus les disparités entre les hommes et les femmes sont importantes et plus les pertes en termes de développement humain sont élevées.</p>	<p>Le Sénégal a une valeur de l'IIS de 0,530, ce qui le classe à la 131e place sur 191 pays dans l'indice de 2021. Lorsque cette valeur est décomposée en sous-indices, une image plus nuancée des déséquilibres émerge.</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Les femmes occupent 43% des sièges parlementaires, un chiffre supérieur à la moyenne de l'Afrique subsaharienne qui est de 25,7%. ● 11,1% des femmes adultes ont atteint au moins le niveau d'éducation secondaire, contre 31% de leurs homologues masculins ; ces chiffres sont inférieurs aux moyennes de l'Afrique subsaharienne qui sont de 31,1% pour les femmes et 44,3% pour les hommes. ● Pour 100 000 naissances vivantes, 315 femmes meurent de causes liées à la grossesse, ce qui est inférieur à la moyenne de l'Afrique subsaharienne qui est de 536. ● Le taux de naissances chez les adolescentes est de 66,5 naissances pour 1 000 femmes âgées de 15 à 19 ans, ce qui est nettement inférieur à la moyenne de l'Afrique subsaharienne qui est de 101. ● La participation des femmes (âgées de 15 ans et plus) sur le marché du travail est de 33,5%, soit un chiffre inférieur à celui des hommes qui est de 57%. Ces chiffres sont inférieurs à la moyenne de l'Afrique subsaharienne qui est de 62,1% pour les femmes et supérieurs à 72,3% pour les hommes.
Indice des institutions sociales et du genre (SIGI) (Organisation for Economic Co-operation and Development, 2023)	
<p>Cet indice évalue l'étendue des institutions sociales discriminatoires – l'ensemble complexe de lois formelles et informelles, de normes sociales et de pratiques qui limitent l'accès des femmes et des filles à leurs droits, à la justice, aux opportunités d'autonomisation et aux ressources, et qui compromettent leur pouvoir d'agir et leur autorité.</p> <p>Une valeur SIGI de 0% indique qu'il n'y a aucune discrimination, tandis qu'une valeur de 100% indique une très forte discrimination dans les institutions sociales.</p>	<p>En 2023, les institutions sociales au Sénégal ont montré un taux de discrimination de 40,3%, ce qui représente une augmentation de 4,3% par rapport aux 37% de 2019. La discrimination est la plus élevée dans le domaine familial et la plus faible dans les libertés civiles restreintes.</p> <ul style="list-style-type: none"> ● La discrimination familiale (74,9%) reflète la répartition du pouvoir au sein des ménages. Elle évalue dans quelle mesure les filles et les femmes peuvent être dépréciées (par exemple, le taux de mariages précoces, l'écart entre les sexes dans les tâches de soins non rémunérées et le travail domestique, ainsi que les lois sur le divorce et l'héritage). ● L'intégrité physique restreinte (37,9%) concerne les institutions sociales qui rendent les femmes et les filles vulnérables dans ces domaines et limitent leur contrôle sur leur corps et leur autonomie reproductive (par exemple, les lois sur la violence contre les femmes, les mutilations génitales féminines, la liberté reproductive, la prévalence de la violence des partenaires intimes et le pourcentage de besoins non satisfaits en matière de planification familiale). ● L'accès restreint aux ressources productives et financières (36,3%) concerne l'accès limité des femmes et leur contrôle sur des actifs économiques et des ressources cruciales, tels que la propriété foncière, la détention de compte bancaire et l'écart entre les sexes dans les postes de direction. ● Les libertés civiles restreintes (6,1%) concernent les institutions sociales qui limitent l'accès des femmes à la participation et à la voix dans les sphères publiques et sociales.
L'Indice mondial de l'écart entre les genres (IMÉG) (World Economic Forum, 2022)	
<p>Cet indice mesure les écarts liés au genre dans l'accès aux ressources et aux opportunités dans quatre catégories: la participation économique et les opportunités, l'acquisition de compétences éducatives, la santé et la survie, et l'autonomisation politique. Plus le score se rapproche de 1, plus la parité entre les genres est élevée.</p>	<p>Avec une valeur IMEG de 0,668 en 2022, le Sénégal a comblé 67% de son écart entre les genres, se classant 1112e sur 146 pays à l'échelle mondiale et 23e sur 36 pays d'Afrique subsaharienne. Lorsque cette valeur est décomposée en sous-indices, une image plus nuancée des déséquilibres émerge, avec une plus grande parité dans le domaine de l'éducation et une parité plus faible en ce qui concerne l'autonomisation politique.</p> <ul style="list-style-type: none"> ● L'acquisition de compétences éducatives (90%) évalue la parité en termes de taux d'alphabétisation (61%), de pourcentage d'inscriptions dans l'enseignement primaire (100%) et l'enseignement secondaire (100%), ainsi que la parité de 78% dans l'enseignement supérieur. ● La santé et la survie (96%) évaluent la parité en termes de ratio des sexes à la naissance et d'années d'espérance de vie en bonne santé. ● La participation économique et les opportunités (48%) évaluent la parité sur des mesures telles que le taux de participation à la force de travail (59%), l'égalité des salaires pour un travail similaire (67%), le pourcentage de femmes législatrices, de cadres supérieures/dirigeantes (18%) et de travailleuses professionnelles et techniques (40%). ● L'autonomisation politique (32%) évalue la parité en termes de pourcentage de femmes au parlement (74%), dans les postes ministériels (28%) et d'années avec une femme à la tête de l'État (0,053%).

STI et développement socio-économique durable

- Malgré l'absence d'une politique spécifique en matière de STI, le pays a réalisé d'impressionnants progrès dans la construction de son infrastructure nationale en matière de STI et dans la réduction de sa dépendance étrangère en matière de financement de la recherche, en augmentant les dépenses nationales en Recherche et Développement (R&D) et en favorisant ainsi la durabilité de la STI.
- Le pays a également connu une croissance considérable de la densité des chercheurs et compte la plus grande proportion de femmes chercheuses en Afrique de l'Ouest (UNESCO, 2021a).
- Le **Plan Sénégal Emergent (2014)** fournit le cadre de croissance du pays en tant que pays à revenu intermédiaire supérieur d'ici 2035, bien que des défis de mise en œuvre – notamment le manque de capital humain qualifié – entravent les progrès. Le plan met en évidence la nécessité de lutter contre les inégalités socio-économiques et d'accélérer les progrès dans la réduction de la pauvreté rurale en particulier (Republic of Senegal, 2014).
- La finalisation de la première politique explicite en matière de STI du pays, le **Plan de développement de l'enseignement supérieur et de la recherche (2013-2017)**, piétine en raison du manque de données nationales nécessaires à l'élaboration de politiques fondées sur des preuves (UNESCO, 2021a).
- L'opérationnalisation de la vision STI dans le Plan Sénégal émergent se fait en partie par le biais du **Document de politique sectorielle pour le développement de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (2018-2022)**, qui guide d'importants investissements dans le développement des infrastructures de recherche, y compris le renforcement des capacités des universités (MESRI du Sénégal, 2018).
- Le **Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation** est responsable de la STI et en 2018, une **Direction de la Recherche et de l'Innovation** a été créée au sein du Ministère pour coordonner la STI (UNESCO, 2021a).
- Un rapport de l'UNESCO (2012) note que le gouvernement est en train de "transformer son **Fonds d'investissement pour la recherche scientifique**, qui offre des subventions de recherche compétitives, en un **Fonds national pour la recherche et l'innovation**" (p. 492).
- **Les publications scientifiques évaluées par des pairs et les brevets** du Sénégal, utilisés comme indicateurs de la recherche et du développement (R&D), indiquent ce qui suit (Scimago, 2023):
 - La production de connaissances scientifiques a augmenté depuis 1996.
 - Les chercheurs ont augmenté leurs publications, passant de 237 documents en 1996 à 1 111 en 2022, pour un total de 14 688, ce qui les classe au 10e rang sur 59 pays africains.
 - La contribution du pays aux publications de l'Afrique a diminué, passant de 1,7% en 2011 à 0,68% en 2022.

- La proportion d'articles rédigés avec des partenaires internationaux est passée de 54,48% en 1996 à 80,66% en 2022.
- Entre 2008 et 2017, le nombre de publications liées au genre au Sénégal a augmenté de 3% (Figure 1). Il s'agit d'un des taux de croissance les plus bas parmi les 15 SGCI participants (Jackson et al., 2022 ; SGCI, s.d.).
- Le pays a déposé 606 nouveaux brevets en 2021 (35 par des résidents et les 571 par les étrangers) représentant 30,1% des brevets de l'Afrique de l'Ouest.



FIGURE 1: Pays participants africains du SGCI: augmentation en pourcentage (%) des publications traitant de questions liées au genre entre 2008 et 2017.

État du capital humain pour la STI

- Les lacunes dans les données ventilées par genre offrent une image incomplète de l'état du capital humain pour la STI au Sénégal. Le manque de rapports réguliers de données sur le vivier de chercheurs constitue un défi mondial: "En 2018, 50 pays ont enregistré le nombre de chercheurs (en effectif), contre 97 pays en 2015" (UNESCO, 2021, p. 47).
- Malgré ce défi mondial lié aux données, le Sénégal a augmenté sa part de femmes chercheuses dans le vivier de la recherche, passant de 10% à 29% entre 2006 et 2015, ce qui le place en tête de la région de l'Afrique de l'Ouest à cet égard (UNESCO, 2021a).
- En 2015, un pourcentage plus élevé de femmes chercheuses travaillaient dans le secteur privé à but non lucratif, suivi du gouvernement et enfin de l'enseignement supérieur (UIS, 2021).



FIGURE 2: Pourcentage de femmes chercheuses selon le lieu d'emploi (2015)

- La répartition des chercheurs au Sénégal par domaine scientifique de recherche en 2015 met en évidence les disparités entre les sexes. Il est évident, d'après la Figure 3, qu'il y avait plus d'hommes que de femmes dans les domaines scientifiques mentionnés en 2015. Cependant, la proportion de femmes chercheuses occupant des postes équivalents à temps plein (ETP) dans les sciences agricoles et vétérinaires est supérieure à celle des sept pays participants du SGCI disposant de ces données, à l'exception de la Namibie (Unesco Institute for Statistics, 2021).

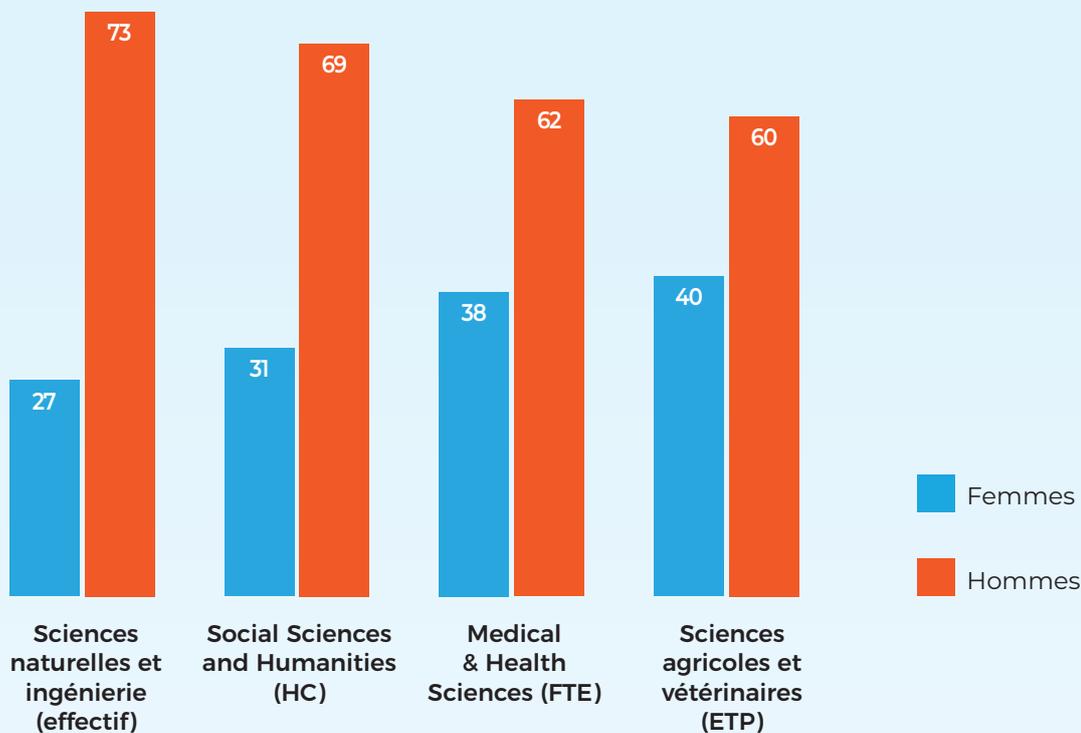


FIGURE 3: Pourcentage du personnel de R&D (effectif ou équivalent à temps plein) par catégorie et par genre pour l'année 2015.

Quels facteurs encouragent (découragent) la participation des femmes dans le système national de la science, de la technologie et de l'innovation?

Cadres réglementaires

- Le gouvernement du Sénégal a réalisé des avancées significatives dans le développement de son infrastructure politique en matière de genre et a exprimé son engagement en faveur de l'égalité des sexes en tant que facteur essentiel du développement durable. Cependant, il est nécessaire de poursuivre les réformes législatives pour remédier aux lois discriminatoires. Ces lois, ainsi que la mise en œuvre inégale des politiques existantes, ont un impact négatif sur les droits des femmes et leur participation à la STI.
- La **Constitution (2001)**, modifiée en 2018, stipule que les femmes et les hommes ont des droits égaux (République du Sénégal, 2018).
- Le **Plan Sénégal émergent (2014)** du pays mentionne le renforcement des droits des filles et des femmes comme l'un de ses objectifs stratégiques (République du Sénégal, 2014).

- La **Stratégie nationale révisée pour l'équité et l'égalité des genres (SNEEG 2016-2026)** est alignée sur le Plan Sénégal émergent et vise à promouvoir la participation égale des femmes à la prise de décision et l'accès égal aux ressources et avantages du développement socio-économique.
- Le **Ministère de la Femme, de la Famille, du Genre et de la protection de l'Enfance** coordonne le mécanisme de genre du pays, qui comprend le Comité consultatif des femmes, le Réseau des points focaux sur le genre et le Réseau des épouses de parlementaires (IsDB, 2019).
- La **Loi sur la parité (2010)** prévoit la participation égale des femmes aux institutions politiques.
- Le **Code de la famille** nécessite une réforme. Il comprend des dispositions discriminatoires qui renforcent la subordination des femmes aux hommes. Le code confère aux hommes le statut de chef de famille et l'autorité sur le foyer, les enfants et le choix de résidence de la famille. Les droits de propriété des femmes sont également cédés à leur mari.
- Le Ministère de la Femme, de la Famille, du Genre et de la Protection de l'Enfance coordonne un troisième **Plan d'action pour l'élimination des mutilations génitales féminines** (CEDAW, 2019).
- La **troisième Stratégie nationale de développement des statistiques (2019-2023)** vise à combler les lacunes des données sur le genre grâce à la production et la diffusion de statistiques sur le genre, soutenant ainsi le pays dans la mesure des progrès réalisés pour atteindre les objectifs de développement durable liés au genre (Owusu et al., 2021).
- Les programmes de politique en matière de STI en faveur de l'égalité des sexes comprennent le **Projet de soutien aux chercheuses universitaires au Sénégal (PAPES)** (MESRI du Sénégal, 2018).
- Le **Programme national de réadaptation communautaire (2006)** et la **Loi d'orientation sociale n° 2010-2015 sur la promotion et la protection des droits des personnes handicapées** visent à garantir la participation égale des personnes handicapées dans la société sénégalaise (ICED et al., 2023).
- Le pays dispose d'une **politique de réintégration** selon laquelle les élèves enceintes sont suspendues jusqu'à leur accouchement, mais il manque une politique de continuité qui protégerait le droit à l'éducation des élèves enceintes pendant et après la grossesse. (Human Rights Watch, 2022).

Normes sociales liées au genre et parcours éducatif

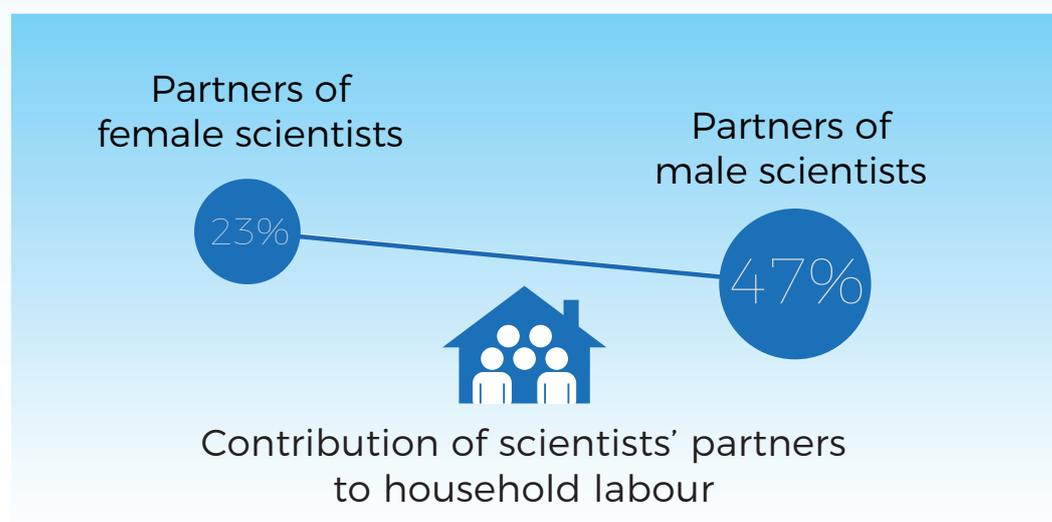
- La persistance du mariage des enfants, le manque d'opportunités après l'éducation pour les filles et les femmes, le manque de soutien à la gestion des menstruations dans les écoles, la violence basée sur le genre liée à l'école, ainsi que le fardeau disproportionné du travail domestique et agricole des filles et des femmes contribuent tous aux disparités de genre en matière de réussite scolaire. Les grossesses précoces restent un obstacle à l'éducation, particulièrement pour les filles confrontées à la pauvreté, au manque de garde d'enfants et à un faible soutien social (Abuya et al., 2020 ; UNESCO, 2020).

- La parité des sexes est élevée dans l'enseignement primaire et secondaire, où les taux bruts d'inscription (TBI) des filles dépassent ceux des garçons pour les années 2019, 2020 et 2021. Néanmoins, les taux sont globalement faibles (UIS, 2021).
- En 2021, le TBI était de 87% pour les filles de l'école primaire et de 75% pour les garçons, et de 51% et 43% respectivement pour les filles et les garçons de l'école secondaire, ce qui denote que l'accès est une préoccupation cruciale (UIS, 2021).
 - Par exemple, entre 2008 et 2017, seuls 51% des enfants du quintile le plus pauvre ont terminé l'école primaire, contre 71% dans le quintile le plus riche. De même, les enfants vivant en milieu urbain étaient plus susceptibles de terminer l'école primaire que leurs homologues ruraux, avec respectivement 83% et 57%.
 - Au Sénégal, les jeunes en situation de handicap sont confrontés à de nombreux désavantages à tous les niveaux de l'éducation. Cela est lié à la stigmatisation et à la discrimination, au manque de technologies d'assistance et à une mise en œuvre insuffisante des protections politiques. Les jeunes en situation de handicap sont moins susceptibles d'être inscrits à l'école et, s'ils le sont, moins susceptibles de terminer leur scolarité (ICED et al., 2023). Les filles et les jeunes femmes en situation de handicap rencontrent des obstacles supplémentaires liés au genre par rapport à leurs homologues masculins (Burke et al., 2017).
- En 2020, le taux de réussite de l'enseignement secondaire inférieur était plus élevé pour les filles, à 41%, que pour les garçons, à 33%.
- Le taux brut de scolarisation dans l'enseignement supérieur au Sénégal est passé de 2,3% en 1984 à 13,1% en 2019, avec un taux de croissance annuel moyen de 10,32%. Le nombre d'étudiantes dans l'enseignement supérieur est passé de 16,7% en 1971 à 37,6% en 2015, avec un taux de croissance annuel moyen de 4,72% (Knoema, s.d.).
- Les données sur les taux de réussite sont difficiles à trouver pour l'enseignement secondaire et supérieur. Les lacunes dans les données sur les taux d'inscription et d'obtention de diplômes dans l'enseignement supérieur, ventilées par sexe, type de diplôme et domaine d'étude scientifique, entravent une compréhension nuancée du problème de la fuite des talents basée sur le genre dans l'enseignement supérieur, y compris dans le domaine de la STI. Le manque de données ventilées par d'autres critères, tels que le statut de handicap et la situation en milieu rural, complique encore les efforts pour lutter contre l'exclusion éducative.

Normes de genre dans les sciences et contexte d'évolution professionnelle en STI

- Le Sénégal a augmenté sa part de femmes chercheuses dans le vivier de la recherche, passant de 10% à 29% entre 2006 et 2015, mais la sous-représentation des femmes est évidente (UNESCO, 2021 a).

- La sous-représentation des femmes en STI en Afrique subsaharienne s'explique mieux par les pratiques discriminatoires qui empêchent leur participation aux sciences que par des prétendues préférences ou aptitudes en STI. Les fuites de genre en sciences émergent de la participation des femmes à l'enseignement supérieur, affectent les taux de réussite et se poursuivent sous forme de fuites ou d'obstacles dans leur trajectoire de carrière en recherche. Les stéréotypes liés au genre et aux sciences sont des perceptions qui associent les réalisations scientifiques davantage aux hommes qu'aux femmes. Le paysage STI est rempli de stéréotypes liés au genre et aux sciences (Elu & Price, 2017; Huyer, 2019).
- Les biais liés au genre lors des processus d'évaluation des subventions ont un impact sur le succès des femmes dans l'obtention de financements pour la recherche (Sato et al., 2021). Une étude menée à l'échelle du continent a révélé que les hommes recevaient plus de financements que les femmes dans les domaines de l'ingénierie et des sciences appliquées (Fisher et al., 2020).
- D'autres facteurs limitant la participation des femmes en STI comprennent le harcèlement sexuel sur le lieu de travail, les écarts de rémunération entre les genres, la faible sécurité d'emploi pour les jeunes femmes scientifiques qui occupent souvent des postes contractuels, ainsi que le manque de mentors et de modèles féminins (Mukhawana et al., 2020; Prieto-Rodriguez et al., 2022; Prozesky & Mouton, 2019). Dans les établissements universitaires, les femmes scientifiques ont généralement une charge d'enseignement, de supervision et d'administration plus élevée, ce qui laisse moins de temps pour la publication et la collecte de fonds. Fait intéressant, lorsque cette charge de travail supplémentaire est prise en compte, les femmes chercheuses en Afrique publient davantage que leurs homologues masculins (Beaudry et al., 2023).
- Dans l'ensemble, la barrière structurelle la plus souvent citée pour la pleine participation des femmes en STI est l'inégalité des croyances et des attentes de genre concernant leur rôle en tant que soignantes (Beaudry et al., 2023; Fisher et al., 2020; National Academies of Sciences, Engineering, and Medicine, 2020). Une étude sur les expériences de carrière des scientifiques africains souligne que l'équilibre entre travail et vie familiale a été cité comme le défi le plus important pour 80% des femmes chercheuses. Dans l'ensemble, les partenaires des hommes scientifiques contribuaient beaucoup plus (47%) à alléger la charge du travail domestique que les partenaires des femmes scientifiques (23%) (Prozesky & Mouton, 2019).



- Une étude menée dans 17 pays africains, dont le Botswana, compare les performances des hommes et des femmes dans les programmes de doctorat en STIM (Fisher et al., 2020):
 - Les hommes et les femmes présentaient des taux de réussite similaires, mais les femmes mettaient plus de temps à obtenir leur doctorat. Cela était dû au fait que les femmes étaient plus susceptibles que les hommes de faire une pause pour des raisons familiales telles que la maternité (11% des femmes par rapport à 2% des hommes). Ce retard dans le temps d'achèvement pour les femmes est connu sous le nom de "pénalité de la maternité".
 - Les femmes ayant une superviseuse féminine, fréquentant un établissement doté de politiques en matière de genre et poursuivant leur doctorat dans un département où le harcèlement sexuel de la part du corps professoral était perçu comme peu courant étaient plus susceptibles de terminer leur programme à temps.
 - Le mariage pendant les études de doctorat avait des impacts différents sur les hommes et les femmes. La productivité des publications des femmes diminuait, tandis que celle des hommes augmentait, probablement en raison des changements dans les responsabilités domestiques liées au mariage. Les recherches montrent de manière constante que le mariage profite aux hommes tout en désavantageant les femmes en ce qui concerne la répartition des tâches ménagères.
 - Les normes de relation genrées sont également pertinentes. L'étude note que 33% des femmes mariées se sentaient obligées de minimiser leurs réussites et leurs perspectives de carrière afin d'éviter les conflits avec leur conjoint.
- Les interventions visant à surmonter les obstacles liés au genre dans les environnements STI incluent la mise en place de politiques favorables aux familles et de structures qui soutiennent le rôle des femmes en tant que mères, encouragent l'implication des hommes dans la garde des enfants, la lutte contre le harcèlement sexuel sur le lieu de travail, ainsi que la création de réseaux et de liens plus larges pour les femmes dans les domaines des STIM, notamment grâce à des programmes de mentorat et de soutien supervisés (Fisher et al., 2020 ; Prieto-Rodriguez et al., 2022).
- Des réseaux d'acteurs ayant un intérêt et une influence dans la promotion de l'égalité des sexes et de l'inclusivité dans le domaine des STI au Sénégal cherchent à créer un environnement favorable et valorisant pour les femmes dans les sciences. Des exemples comprennent Women STEM Inspiring Girls for Africa's Development (WSIGAD) et la branche sénégalaise de l'Organisation pour les femmes dans les sciences dans les pays en développement (OWSD), des initiatives qui encouragent les filles à poursuivre des études scientifiques, à lutter contre les inégalités entre les garçons et les filles, entre les hommes et les femmes, et à motiver les filles et les femmes à choisir une éducation et des carrières axées sur les sciences.

Conclusion

L'exploitation à 100% du potentiel de développement humain du pays pour un développement socio-économique accéléré est ancrée sur des instruments politiques le long de la chaîne des STI. Le gouvernement sénégalais a pris des mesures politiques globales pour promouvoir l'égalité des sexes. Bien que le pays ait accompli des progrès remarquables au cours des dernières décennies pour améliorer la protection des droits des femmes, l'impact de la politique nationale en matière d'égalité des sexes est atténué par une mise en œuvre inégale et des obstacles structurels à l'égalité, et les conséquences sont évidentes dans la persistance de la discrimination à l'égard des filles et des femmes dans des domaines critiques de développement.

Dans le contexte politique du Sénégal, les considérations d'égalité des sexes et d'inclusivité sont principalement conceptualisées en termes de disparités hommes/femmes. L'exclusion sociale et les désavantages basés sur des facteurs sociaux autres que le genre – tels que le handicap, l'ethnicité, la diversité de genre, la localisation rurale/urbaine et le statut socio-économique – ne sont généralement pas suffisamment pris en compte dans les politiques. L'application d'une approche intersectionnelle aux préoccupations politiques liées au genre permettra de mieux comprendre les systèmes interconnectés d'inégalité qui placent les femmes et d'autres groupes marginalisés en situation de désavantage dans les STI.

L'absence de données actualisées sur l'éducation et la R&D ventilées par sexe, genre et autres stratificateurs de diversité entrave la capacité du gouvernement et des autres acteurs des STI à surveiller la mise en œuvre et l'impact des politiques. De plus, très peu de conseils de financement de la recherche en Afrique collectent et mettent à disposition des données liées au genre et à la diversité dans leurs processus de recherche et de gestion des subventions (Global Research Council, 2021).

Les tendances en matière de publication montrent que le Sénégal fait des progrès dans la production de connaissances sur les questions liées au genre. Il est crucial de continuer à investir dans la recherche pour définir et promouvoir une égalité intersectionnelle entre les genres dans le domaine de la STI. Les informations tirées de telles recherches approfondiront la compréhension de l'expérience vécue par les filles et les femmes dans toute leur diversité. La recherche visant à mieux comprendre les écarts en matière de genre et de mise en œuvre des politiques en matière de STI est également essentielle. Ces efforts contribueront à aider le pays à atteindre des résultats équitables en matière de développement social, politique et économique pour l'ensemble de sa population.

Références

- Abuya, B., Cisse, R., Fall, N., & Muhia, N. (2020). *The state of education and implications of SRHR on the education of adolescent girls in Senegal*. APHRC. <https://www.jstor.org/stable/resrep28641>
- Beaudry, C., Prozesky, H., St-Pierre, C., & Mirnezami, S. R. (2023). Factors that affect scientific publication in Africa—A gender perspective. *Frontiers in Research Metrics and Analytics*, 8, 1040823. <https://doi.org/10.3389/frma.2023.1040823>
- Burke, E., Kébé, F., Flink, I., van Reeuwijk, M., & le May, A. (2017). A qualitative study to explore the barriers and enablers for young people with disabilities to access sexual and reproductive health services in Senegal. *Reproductive Health Matters*, 25(50), 43–54. <https://doi.org/10.1080/09688080.2017.1329607>
- CEDAW. (2019). *Eight periodic report submitted by Senegal under article 18 of the Convention*. <https://www.ohchr.org/en/press-releases/2022/02/experts-committee-elimination-discrimination-against-women-note-senegals>
- Elu, J. U., & Price, G. N. (2017). Science labor supply in sub-Saharan Africa: Is there a gender disparity in preferences? *African Development Review*, 29(3), 367–375. <https://doi.org/10.1111/1467-8268.12274>
- Fisher, M., Nyabaro, V., Mendum, R., & Osiru, M. (2020). Making it to the PhD: Gender and student performance in sub-Saharan Africa. *PLOS ONE*, 15(12), e0241915. <https://doi.org/10.1371/journal.pone.0241915>
- Global Research Council. (2021). *Gender-disaggregated data at the participating organisations of the Global Research Council: Results of a global survey*. Global Research Council.
- Human Rights Watch. (2022). *Education access across the African Union: A Human Rights Watch Index*. <https://www.hrw.org/video-photos/interactive/2022/08/29/brighter-future-empowering-pregnant-girls-and-adolescent>
- Huyer, S. (2019). Is the gender gap narrowing in science and technology? In *UNESCO Science Report* (pp. 85–103). UNESCO.
- ICED, GRAG, & Mastercard Foundation. (2023). *Disability-inclusive education and employment: Understanding the context in Senegal*. ICED.
- IsDB. (2019). *Country gender profile: Senegal*. <https://www.isdb.org/sites/default/files/media/documents/2020-09/Senegal%20Gender.pdf>
- Knoema. (n.d.). *World data atlas. Country Profile. Senegal*. Knoema. <https://knoema.com/atlas/Senegal/topics/Education/Tertiary-Education/School-life-expectancy-in-tertiary-education>
- MESRI du Sénégal. (2018). *Lettre de politique sectorielle de développement de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, 2018–2022*. Ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.
- Mukhawana, A., Abuya, T., Matanda, D., Omumbo, J., & Mabuka, J. (2020). *Factors which contribute to or inhibit women in science, technology, engineering & mathematics in Africa*. https://www.aasciences.africa/sites/default/files/Publications/Women%20in%20STEM%20Report_Final.pdf
- Owusu, E., Konte, A., Sawadogo, N., & Siyanbolo, W. (2021). West Africa. In *UNESCO science report: The race against time for smarter development* (pp. 467–495). UNESCO.
- Prieto-Rodriguez, E., Sincok, K., Berretta, R., Todd, J., Johnson, S., Blackmore, K., Wanless, E., Giacomini, A., & Gibson, L. (2022). A study of factors affecting women's lived experiences in STEM. *Humanities and Social Sciences Communications*, 9(1), 121. <https://doi.org/10.1057/s41599-022-01136-1>
- Prozesky, H., & Mouton, J. (2019). A gender perspective on career challenges experienced by African scientists. *South African Journal of Science*, 115(3–4), 1–5. <https://doi.org/10.17159/sajs.2019/5515>
- Republic of Senegal. (2014). *Emerging Senegal*. <https://www.presidence.sn/en/pse/emerging-senegal>
- Republic of Senegal. (2018). *Senegal's Constitution*. https://www.constituteproject.org/constitution/Senegal_2016.pdf?lang=en
- Sachs, J., Lafortune, G., Kroll, C., Fuller, G., & Woelm, F. (2022). *Sustainable development report 2022*. Cambridge University Press.
- Sato, S., Gyax, P., Randall, J., & Mast, M. (2021). The leaky pipeline in research grant peer review and funding decisions: Challenges and future directions. *Higher Education*, 82, 145–162.
- Scimago. (2023). *Scimago Journal and Country Rank. Rwanda*. <https://www.scimagojr.com/countrysearch>
- SGCI. (n.d.). *Gender in science, technology, and innovation: A Review of sub-Saharan Africa's Science Granting Councils*. Science for Public Policy.

- Sougou, N. M., Bassoum, O., Faye, A., & Leye, M. M. M. (2020). Women's autonomy in health decision-making and its effect on access to family planning services in Senegal in 2017: A propensity score analysis. *BMC Public Health*, 20(1), 872. <https://doi.org/10.1186/s12889-020-09003-x>
- UIS. (2021). *Science, technology and innovation*.
http://data.uis.unesco.org/Index.aspx?DataSetCode=scn_ds
- UN Women. (n.d.). *Senegal*. <https://data.unwomen.org/country/senegal>
- UNDP. (2021). *Latest human development composite indices*. <https://hdr.undp.org/data-center/documentation-and-downloads>
- UNESCO. (2020). *Global education monitoring report*. <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000374514>
- UNESCO. (2021a). *UNESCO science report: The race against time for smarter development*. UNESCO.
- UNESCO. (2021b). *UNESCO Science Report: The Race Against Time for Smarter Development* (pp. 1-758). UNESCO Publishing. https://www.congreso.es/docu/docum/ddocum/dosieres/sleg/legislatura_14/spl_44/pdfs/38.pdf
- UNICEF. (2021). *Female genital mutilation in Senegal: Insights from a statistical analysis*. UNICEF. <https://www.unicef.org/senegal/en/reports/female-genital-mutilation-senegal-insights-statistical-analysis>
- World Bank. (2023a). *Poverty and equity brief: Senegal*. https://databankfiles.worldbank.org/public/ddpext_download/poverty/987B9C90-CB9F-4D93-AE8C-750588BF00QA/current/Global_POVEQ_SEN.pdf
- World Bank. (2023b). *Senegal*. <https://data.worldbank.org/country/SN>

